

A Dole, le plan de circulation adapté en faveur des cyclistes

VdJ., 21-05. 15

L'ASSOCIATION DOLÀVÉLO SE FÉLICITE DE L'INSTAURATION DE CONTRESENS CYCLABLES AU CENTRE-VILLE.

A l'initiative de Dolàvélo, une récente opération «*donnons du sens aux contresens (cyclables)*» en centre-ville de Dole avec distributions de flyers et de nombreux cyclistes roulant à contresens avait pour but de faire connaître, reconnaître et entrer dans les mœurs cette pratique autorisée par un décret du 30 juillet 2008.

La logique des plans de circulation des années 1980, avec voies à sens unique pour faciliter la fluidité automobile et augmenter l'offre de stationnement, est dépassée car cela augmente les vitesses et les distances parcourues, donc la pollution et les risques d'accidents, et occasionne de la gêne pour les activités riveraines. Dans beaucoup de villes, de nombreuses rues sont à sens unique, ce qui constitue un potentiel important pour la réalisation de doubles sens cyclables. Les cyclistes y trouvent intérêt car cela raccourcit les distances à parcourir et garantit une sécurité avérée du fait d'une

meilleure visibilité réciproque. Du point de vue de la collectivité, le double sens cyclable présente l'avantage de se mettre rapidement en place, sans travaux lourds de voirie, et de permettre un meilleur maillage du réseau cyclable.

RAPPELER LE CODE DE LA ROUTE

Au centre-ville de Dole, les contresens cyclables répondent au besoin de pouvoir traverser la ville à vélo de part en part, de la gare au port et de la place Grévy à l'avenue Duhamel. Si un effort a été engagé afin de créer des cheminements cyclables le long des avenues qui irriguent le centre-ville, il importe que les adeptes du vélo en ville puissent de même circuler à l'intérieur du centre-ville. Ce qui n'est pas simple car le centre-ville historique impose d'importantes contraintes d'espace.

«*Deux notions sont généralement confondues : celles de gêne et de danger. Le conducteur moyen a tendance à considérer comme dangereux et/ou ridicule tout aménagement qui*



Rue des Arènes, les voitures doivent partager la chaussée avec les vélos.

modifie ses habitudes et/ou essaie de lui faire prendre en compte les autres usagers, bref qui le gêne ; les contresens cyclables constituent indubitablement une gêne pour la circulation motorisée, mais les retours

d'expériences montrent qu'ils apaisent la circulation. Quant à leur supposée dangerosité, elle n'est pas à écarter si les deux parties veulent à tout prix forcer le passage en même temps. Mais le Code de la Route dit que

tout usager doit adapter sa vitesse aux conditions de circulation. Ce n'est pas inutile de le rappeler de temps en temps », note Annie Buchwalter, présidente de Dolàvélo.

Les contresens cyclables au

centre-ville de Dole sont cependant loin de faire l'unanimité. Le buraliste du Marigny, rue des Arènes, considère même qu'ils sont dangereux : «*Les automobilistes qui cherchent à se garer ne s'attendent pas à voir un cycliste arriver à contresens et quand vous sortez du parking Jean de Vienne sur la rue Mont Roland, c'est très difficile de voir un cycliste qui redescend la rue et c'est source d'accident* ». Alain, habitant rue des Arènes, est du même avis : «*On ne sait pas où ce contre sens commence et où il se termine* ». Marie-Ange Feith est tout aussi opposée : «*Ce n'est vraiment pas une bonne idée dans ces rues qui sont déjà très étroites et c'est même dangereux pour les piétons qui peuvent faire un écart* ». Des réactions qui montrent qu'il faudra encore beaucoup de pédagogie et un effort de signalisation pour faire accepter et respecter les contresens cyclables.

**De notre correspondant
Jean-Luc Millet**